

ÉCOLE LOUIS PASTEUR MONTAIRE



INFO LETTRE FAMILLES - ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

C'est la rentrée !

BIENVENUE !

Toute l'équipe de l'école Louis Pasteur souhaite une excellente rentrée à l'ensemble des enfants et à leurs familles !

Nous sommes heureux de vous accueillir pour cette nouvelle année scolaire et avons hâte de travailler ensemble à la réussite et au bien-être de tous les élèves !

LES CLASSES

Cette année, l'école comptera 9 classes :

- Classe de CP de Mme Huet-Goupy
- Classe de CP-CE1 de Mme Radet
- Classe de CE1 de Mme Boulay et Mme Calmet
- Classe de CE1-CE2 de Mme Veneau
- Classe de CE2 de Mme Rousseau
- Classe de CM1 de Mme Chéreau et Mme Jalaudin
- Classe de CM1-CM2 de Mme Courant et Mme Calmet
- classe de CM2 de Mme Cruchet et Mme Jalaudin
- Classe d'ULIS de M. Orgeur

NOUS CONTACTER

Vous pouvez contacter l'école :

- par téléphone au : 02 54 85 10 89
- par mail : ce.0410841S@ac-orleans-tours.fr

L'ENTREE DANS L'ÉCOLE

Il y a 2 portails d'entrée dans la cour de l'école. Les CP, les CP-CE1, les CE1, les ULIS et les CE1-CE2 entreront par le grand portail du côté de la cantine.

Les CE2, les CM1, les CM1-CM2 et les CM2 entreront par le petit portail près du garage à vélos.

En dehors des heures d'ouverture, l'école est fermée à clé. Il faut se présenter devant le hall d'accueil et téléphoner pour que l'on vienne vous ouvrir.



HORAIRES

Classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Horaires matinées : 8h45 - 11h45

Horaires après-midis : 13h30 - 16h30

L'accueil des élèves se fait dès 8h35 le matin et dès 13h20 l'après-midi.

CALENDRIER SCOLAIRE

CALENDRIER SCOLAIRE ZONE B 2022-2023

	DÉBUT	REPRISE
RENTRÉE SCOLAIRE		1 SEPTEMBRE
VACANCES TOUSSAINT	22 OCTOBRE	7 NOVEMBRE
VACANCES NOËL	17 DÉCEMBRE	3 JANVIER
VACANCES HIVER	11 FÉVRIER	27 FÉVRIER
VACANCES PRINTEMPS	15 AVRIL	2 MAI 2023
PONT ASCENSION	17 MAI	22 MAI
VACANCES ÉTÉ	8 JUILLET	

DOCUMENTS À FOURNIR

Votre enfant va vous transmettre la semaine de la rentrée une **fiche de renseignements** à vérifier et la **fiche d'urgence** à compléter et à nous retourner dans les meilleurs délais.

Merci d'y joindre également une **attestation d'assurance**. L'assurance souscrite doit garantir les dommages :

- que l'élève pourrait causer à des tiers (garantie de responsabilité civile)
- qu'il pourrait subir (garantie individuelle accidents corporels)

COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Chaque année, la cotisation des parents d'élèves à la coopérative scolaire permet d'enrichir le quotidien de nos classes.

Vos contributions volontaires nous permettent de financer de nombreux projets : achats de jeux, de livres de bibliothèque, de petit matériel en arts visuels, d'ingrédients pour cuisiner en classe...

Votre don permet également de financer l'affiliation de chaque élève à l'association USEP qui est à la charge de l'école.

Nous vous laissons libres de votre contribution. Merci d'adresser vos règlements, si possible, par chèque à l'ordre de l'USEP coopérative scolaire.

RÉUNIONS DE RENTRÉE

C'est l'occasion pour vous de découvrir la classe de votre enfant, son fonctionnement et les projets prévus pour l'année scolaire.

C'est un temps important d'échange entre l'école et les familles et nous vous invitons à y assister si possible.

Les dates des différentes réunions de rentrée vous seront transmises le jour de la rentrée !

